



SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

DIRECTION REGIONALE DES IMPOTS
DU CENTRE

Ouagadougou, le 16 MARS 2021

**COMMUNIQUE DU DIRECTEUR REGIONAL DES IMPOTS DU CENTRE
RELATIF A UNE OPERATION SPECIALE DE RECENSEMENT FISCAL
PORTANT SUR L'IMPOT SUR LE REVENU FONCIER (IRF)**

Le Directeur régional des impôts du Centre a l'honneur d'informer tous les bailleurs d'immeubles bâtis ou non bâtis, tous les locataires et sous locataires de la commune de Ouagadougou et environnants, qu'une opération spéciale de recensement fiscal portant sur l'impôt sur le revenu foncier (IRF) sera effectuée à compter du 23 mars au titre de l'année 2021.

Les données collectées permettront entre autres à la Direction régionale des impôts du Centre de disposer d'un fichier exhaustif et actualisé des bailleurs et locataires, de faire établir des contrats de bail réguliers pour tous les locataires recensés, de renouveler les contrats de bail expirés et d'accroître le niveau de recouvrement de l'IRF.

Le Directeur régional sait compter sur le civisme fiscal de tous et de chacun pour faciliter le travail des agents recenseurs des impôts sur le terrain.

Aussi, afin d'éviter des désagréments éventuels, il invite tout bailleur, locataire et sous locataire non à jour de ses obligations fiscales notamment en matière d'enregistrement des contrats de bail, du paiement de l'IRF et de la déclaration d'existence (immatriculation au numéro IFU) à prendre toutes les mesures nécessaires pour se conformer aux dispositions fiscales.



Mamadou NOMBRE

Inspecteur des impôts